

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 123 (1978)
Heft: 11

Artikel: Le point en matière de défense
Autor: Allgöwer, Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le point en matière de défense

par Walter Allgöwer, Conseiller national

Après quelques semaines et de nombreux discours, la Conférence du désarmement, organisée dans le cadre de l'ONU à New York, a pris fin cet été. A l'encontre des rencontres infructueuses organisées périodiquement à Genève depuis seize ans, elle aurait dû donner un résultat. Mais elle n'a abouti à rien, tout au plus qu'à ceci — et c'est effrayant — qu'un nombre encore plus grand d'Etats y participeront à l'avenir et que la présidence ne sera plus assumée seulement à tour de rôle par les Etats-Unis et l'URSS, mais que l'on procédera dorénavant chaque année selon ordre alphabétique.

Nous sommes donc placés devant le fait que le monde acquiert chaque année des armements pour un montant équivalant au moins à 400 milliards de dollars et maintient sous les armes des millions de soldats. Quelque 800 séances ont été tenues en vue d'endiguer ces dépenses et d'assurer la paix grâce au désarmement. Mais la méfiance générale subsiste et tous les Etats s'efforcent d'obtenir des armes encore plus efficaces et de ne pas perdre les avantages dont ils disposent — ou dont ils pensent disposer — sur le plan de l'armement.

Un «bon» exemple inefficace

On comprend que le citoyen raisonnable se demande pourquoi l'on ne parvient pas à réduire ces dépenses gigantesques insensées et à utiliser l'argent ainsi économisé pour satisfaire des besoins sociaux pressants. Dans notre pays également, on entend des voix s'élever contre les «dépenses militaires». Certains vont jusqu'à penser que la Suisse devrait donner le bon exemple à cet égard. Malheureusement, ils ne réalisent pas qu'en ayant stabilisé les dépenses consacrées à la défense par rapport aux autres postes, nous avons procédé dans une certaine mesure à un désarmement.

Pourtant aucun Etat ne songe à suivre notre exemple — tout au contraire! Même un petit pays comme les Pays-Bas prévoit d'accroître ses dépenses d'armement plus fortement que les autres dépenses de

l'Etat. L'OTAN envisage une augmentation annuelle de deux à trois pour cent et les budgets militaires des pays de l'Est européens enregistrent des hausses encore plus fortes du taux de leurs budgets militaires. Il est particulièrement troublant de relever les livraisons d'armes aux pays en voie de développement : leurs montants — qui atteignent des milliards — pourraient certainement trouver une meilleure affectation.

La défense des petits Etats

Un petit Etat comme la Suisse est le dernier à pouvoir réduire sa défense. Il s'est assuré au cours des siècles son indépendance, en s'opposant aux prétentions de ses voisins et en voulant déterminer lui-même son destin. Il a accepté de faire des sacrifices et ne s'est pas laissé tenter par la propagande en faveur de l'«espace vital»; tout en recherchant des relations de bon voisinage, il est constamment demeuré méfiant à l'égard des revendications que les grands ont volontiers fait valoir envers le petit.

A la longue, un petit Etat ne peut s'affirmer que s'il est prêt en tout temps à défendre son indépendance et sa liberté — même si la situation peut paraître désespérée. C'est la leçon qui ressort de la résistance au cours de deux guerres mondiales. Elle vaut également pour l'avenir. Nous ne pouvons et ne voulons pas nous placer sous l'aile protectrice de grands Etats ou groupes de puissances, mais nous entendons organiser notre résistance par nos propres moyens — de manière que cette force défensive paraisse fiable sur le plan international.

Il faut des efforts constants

Autrefois déjà, il était impossible de se procurer un armement adéquat d'un jour à l'autre; la formation des cadres et de la troupe était un processus de longue durée. Aujourd'hui, en raison de la technicité de toute la conduite de la guerre, il faut des années pour mettre au point et livrer en séries des armes complexes, telles que les avions et chars blindés, ou encore les armes efficaces de l'infanterie et les engins électroniques et faire en sorte que la troupe puisse les utiliser correctement sur le plan tactique.

Or, la situation internationale peut varier de trimestre en trimestre; à des périodes de détente apparente et de beaux discours peuvent suc-

céder subitement des jours dramatiques. Si ces derniers devaient aboutir à un conflit militaire, tous les pays qui n'auraient pas maintenu l'état de leur défense à un niveau suffisant seraient dans une situation grave. Ce qui manquerait à la Suisse au moment d'une déclaration de guerre, elle ne le recevrait plus. C'est pourquoi les efforts en vue d'assurer notre défense doivent s'étendre sur des années.

Il faut des crédits supplémentaires

Par rapport à d'autres Etats, la situation de notre armée n'est pas mauvaise. Mais l'armement et la formation accusent des lacunes qui doivent être comblées. En d'autres termes: la Suisse doit réunir 200 à 300 millions supplémentaires. Bien qu'il faille constamment chercher à réaliser des économies dans l'administration, cela n'est possible que sous certaines réserves. C'est pourquoi il ne reste pas d'autre solution que de libérer les sommes nécessaires soit par des économies dans d'autres domaines, soit, comme au cours des années trente, en trouvant des fonds spéciaux.

Les déclarations générales au sujet de la défense de la Suisse servent à peu de chose si elles ne se traduisent pas par des faits, à savoir par l'ouverture de crédits suffisants. Dans la plupart des autres domaines, on peut prendre la responsabilité de reporter les dépenses (par exemple pour les routes ou les bâtiments), mais — en matière de défense nationale — tout délai peut avoir des conséquences désastreuses. C'est pourquoi nos dépenses dans ce dernier domaine ne sont au fond pas des «dépenses d'ordre militaire», mais une prestation nécessaire en faveur de la défense, dans l'intérêt de notre existence même.

W.A.

